



Communiqué de presse

Le 13/09/2010

Circulaire expulsion des Roms en France : Sarkozy, Hortefeux, Besson démission.

Le 5 aout 2010, le ministère de l'Intérieur a adressé aux préfets une circulaire qui démontre le ciblage raciste des expulsions reprochées à la France par le Parlement européen. Les méthodes utilisées visant expressément certains groupes ethniques sont directement héritées de celles qui avaient cours sous le régime de Vichy.

Selon le texte même de cette circulaire, les opérations ciblées d'expulsion des Roms « constituent un engagement fort pris par le gouvernement afin de faire respecter l'autorité de l'Etat » il est demandé de manière parfaitement arbitraire aux préfets « l'engagement systématique et sans délai pour les sites non présentement expulsables, de procédures judiciaires et de vérifications fiscales et sociales ».

Une fois de plus pris en flagrant délit d'infraction au droit communautaire et de violation de traités signés par les représentants de l'Etat français, le gouvernement choisit d'expulser des hommes, des femmes et des enfants, y compris et surtout collectivement, au seul motif qu'ils sont Roms. L'Union européenne est fondée sur les principes consacrés par la Charte des droits fondamentaux et des traités, parmi lesquels figurent les principes de la non-discrimination, des droits spécifiques définissant la citoyenneté de l'Union et du droit à la protection des données personnelles.

L'UDB demande que le pays qui se revendique être celui des droits de l'Homme s'engage en application de ces principes vers des politiques d'inclusion et d'intégration des Roms, que les moyens mobilisés par le gouvernement soient plutôt mis au service de la lutte contre la délinquance financière et que l'autorité de l'Etat se traduise dans le respect des directives européennes et des lois françaises.

L'UDB demande que La Commission européenne, gardienne des traités, analyse et vérifie la conformité des actions menées par la France avec le droit primaire, la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne et la législation de l'Union.

L'UDB demande la démission du Président de la République et de ses ministres Eric Besson et Brice Hortefeux pour leurs dénégations mensongères et les actes qui dénaturent la fonction politique et piétinent le droit, les lois, et le traités qu'ils sont censés appliquer et faire respecter.

**Pour l'Union démocratique bretonne,
La porte-parole Mona Bras**